

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 40 (1952)

Heft: 798

Artikel: Lutte contre les déficits

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-267729>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

...A GENÈVE

BOUVIER
le bon papetier
de la Croix-d'Or
le spécialiste
du stylo
Téléphone 5.10.58

Volailles - Conserves
Poulets rôtis - Vins et Liqueurs
R. CRISTIN ... Genève
2, ROUTE DE CHÈNE - TÉLÉPHONE 4.28.70
5% à tout porteur de cette annonce sauf sur les articles réglementés

Fraisse & C^{ie}
TEINTURIERS
Livraisons rapides et soignées de:
tous travaux de
Teinture et Nettoyage
Magasins: 9, Quai des Bergues - Tél. 247.33
7, Rue de Rive - Tél. 519.37
2, Rue Micheli-du-Crest - Tél. 417.59
Usine et Magasin: 53, Rue de St-Jean - Tél. 2.35.95

LAINES ET BAS
DURUZ
CROIX-D'OR, 3
Articles de bébés

SIBIR le plus pratique
des frigos
295 fr. lcha compris
En vente partout

Celle-ci rappela brièvement le travail préparatoire accompli avant la dernière guerre par les féministes françaises qui n'étaient qu'une poignée, mais qui avaient déjà, à leur actif, d'utiles interventions lors des rédactions de textes de lois et des enquêtes fort instructives sur le travail féminin, la femme au foyer, l'habitation familiale, etc. Il y avait donc des Françaises prêtes à leurs nouveaux devoirs lorsque les droits politiques leur furent octroyés, à la fin de la guerre.

En 1945, après la terrible épreuve, on crut que le climat des élections allait vraiment changer, que ce ne serait plus les calculs politiques qui domineraient, mais le souci social, que les projets seraient essentiellement constructifs. Beaucoup de femmes furent alors candidates et l'on espérait fermement orienter les esprits vers le souci de la personne. Il y eut une assez forte proportion d'élues qui dans les commissions des grandes lois ont fort bien travaillé: fermeture des maisons closes, élargissement de la capacité de la femme mariée, défense de la femme abandonnée, accélération des cas juridiques, paiement des pensions alimentaires, à rendement égal, salaire égal...

Le programme des Françaises est loin d'être réalisé, qu'il s'agisse du travail à mi-temps, du statut des gens de maison, des règlements concernant les sages-femmes, des apprentissages, de la formation professionnelle accélérée, de l'enseignement ménager obligatoire, de la défense de la famille, de la protection maternelle et infantile, de la tutelle aux allocations familiales, il y a encore beaucoup de progrès à faire. Et Mlle Sommier de citer de nombreux cas concrets: contre l'utilisation abusive, par exemple, des allocations familiales, le contrôle effectué par les surveillantes parvient à des résultats surprenants, à la rééducation complète d'une ménagère ignorante; dans le domaine municipal, les consultations d'hygiène, d'aménagement de l'habitation, les expositions pratiques réalisent une véritable culture des adultes. Partout, il faudrait pouvoir poursuivre les expériences.

Or, le bulletin de vote féminin semble avoir perdu de son pouvoir. Au cours des dernières élections, le nombre des candidates élues a diminué. L'élément masculin essaye de reconquérir le terrain perdu et de faire prédominer à nouveau la politique. Les femmes ne peuvent donc jamais considérer leur partie comme gagnée. Il faut toujours rester prête à lutter contre l'égoïsme de groupes particuliers.

HOTEL MIRABEAU
4, rue de Candolle - GENÈVE
La maison où l'on revient. - Tout confort

Fédération Suisse de la Wizo

L'assemblée annuelle des déléguées de la Fédération suisse de la Wizo a eu lieu le 13 mai dernier à Bâle à l'Hôtel des Trois-Rois. Le groupe de Bâle reçut de façon fort accueillante les déléguées et invités de toute la Suisse.

La Fédération suisse se compose de seize groupes qui se répartissent dans les principales villes du pays. De plus, on compte deux groupes de la Wizo de jeunes à Zurich et à Bâle, se composant de jeunes filles.

L'activité de la Wizo (Woman's International Zionist Organisation) est uniquement sociale, à l'exclusion de toute politique. Elle a pour seul but le bien de la femme et de l'enfant en Israël; à cet effet, elle subvient à l'entretien total de nombreuses pouponnières et crèches, ainsi que de centres de consultation et de distribution de lait pour nourrissons. Elle préside à la formation de femmes pour le travail à domicile et possède des écoles d'apprentissage.

Les 57 fédérations qui forment la Wizo mondiale doivent soutenir ces institutions matériellement et moralement.

Mme Germaine Bollack, présidente du groupe de Bâle et membre de l'Exécutif mondial de la Wizo déclare la séance ouverte et signale que son groupe célèbre cette année ses 25 ans d'existence. Mme Berty Halff, présidente de la Fédération suisse de la Wizo et membre du Conseil mondial, salue les invités et les déléguées à l'assemblée.

Parmi les invités sont présents notamment: le Consul d'Israël en Suisse, M. Avigdor Schoham; M. Alfred Goetschel, président de la Communauté israélite de Bâle et membre du comité de l'Alliance suisse des communautés israélites; Mme Fischer, représentante de l'Alliance de sociétés féminines suisses; Mme Walter de la Croix-Rouge; Mmes Oeri-Sarasin, de la Centrale féminine, et Dreyfus de Gunzburg pour l'Association féminine israélite de Suisse et l'ORT.

Mme Halff nous dit que nous serons à la hauteur de notre tâche, combien grande, lorsque nous aurons compris la leçon de l'histoire qui se déroule actuellement en Israël.

A l'ordre du jour de notre assemblée figurent, entre autres, les discussions à propos du budget, de la préparation de la collecte annuelle et de la nécessité d'intensifier le développement culturel de nos sociétés, ceci par des recherches personnelles et des travaux concernant la pensée juive et l'histoire du judaïsme. Pour les groupes romands, la Bibliothèque de la Maison juive, rue St-Léger 10, est une source de documentation.

Une ambiance amicale et active règne durant toute la réunion, et nous nous quittons avec un élan renouvelé par la conscience du travail à accomplir dans un but commun.

La prochaine assemblée annuelle se tiendra à Genève et cette perspective réjouit toutes les déléguées.

M. Lévy.

(Suite des nouvelles fribourgeoises)

susité beaucoup d'intérêt, et les brillants exposés de Mmes Gonzenbach, Leuch, A. Quinche, Vischer-Alioth, ainsi que celui de l'avocat Barrelet, ont été appréciés par un nombreux auditoire. Il en fut de même pour la conférence de Mme Poinso-Chapuis, celle plus récente de Mme Carrard de Lausanne, bien que, et peut-être justement pour cela, limitée au domaine économique (et de façon fort judicieuse), fut pour beaucoup d'auditrices, un voile qui se déchire.

Plusieurs journaux sont sympathisants, entre autres «Fribourg illustré». Pierre Verdon était très ouvert à notre cause et Mme Verdon qui continue son œuvre, nous est aussi un soutien. J'ajoute qu'au cours de nos réunions, plusieurs de nos membres ont présenté des causeries bien documentées et intéressantes, et si quelques-unes de nos dames ne sont pas toujours régulièrement présentes à nos séances, nous savons très bien que ce n'est pas indifférence.

La motion du Député Chalamel n'a encore, il est vrai, apporté aucun résultat pratique, nous savons qu'il est des promesses à longue échéance... et que pendant ce temps, les idées font leur petit bonhomme de chemin.

Il y a eu beaucoup de bon grain jeté, ne souhaitons pas que ce soit une pluie d'orage qui le fasse germer. Un intérêt est éveillé, des activités aigissent. Parfois la nuit est longue, mais l'aurore vient toujours.

La belle au bois n'a-t-elle pas dormi cent ans?

J. D.

(correspondante pour le Mouvement Féministe).

Les abonnés au „Mouvement Féministe“, reçoivent „Femmes Suisses“ d'office, sans aucun versement supplémentaire.

Hommage à deux écrivains

Le 3 mai s'est ouverte, à Neuchâtel, organisée par Mlle Rosset, directrice de la Bibliothèque de la ville, une exposition de livres, de manuscrits, de dessins de Jean-Paul Zimmermann et de Marianne Gagnebin-Maurer. A cette occasion, sous les auspices de l'Association des écrivains neuchâtelois et jurassiens, un hommage a été rendu à ces deux auteurs.

Mme Dorette Berthoud parla de Marianne Gagnebin, et M. Charly Guyot de J.-P. Zimmermann. M. H. Perrochon (Payerne) rappela les liens qui ont toujours uni Mme Gagnebin-Maurer à Lausanne où la fille du professeur Alexandre Maurer, la sœur de la romancière Marie-Louise Reymond-Maurer, est née, a passé sa jeunesse et enseigné à l'Ecole Vinet. Par son mariage, elle appartenait à une famille éminemment jurassienne, qui a donné à nos lettres une nouvelle pour les adolescentes, Suzanne Gagnebin, et avec Elie Gagnebin, un ami sûr de Ramuz.

Cartel vaudois

Ce Cartel s'est réuni, le 7 mai, au Carillon, à Lausanne, sous la présidence de Mme Jacquot (Yverdon, pour jeter les bases de la réception de l'Alliance nationale de sociétés féminines, qui viendra à Lausanne les 24 et 25 avril 1953. Il a décidé d'appuyer les efforts de l'Alliance et de l'Association suisse pour le suffrage féminin pour que la Suisse qui a perdu sa nationalité par son mariage avec un étranger puisse être réintégrée dans sa nationalité dans un délai d'un an après l'adoption de la loi sur la nationalité, qui est actuellement en discussion aux Chambres fédérales.

Publications internationales

Deux publications éditées par le Secrétariat des Nations Unies à la demande de la commission du statut de la femme, intéresseront nos lectrices suisses. Un album suggestif et fort bien illustré résume, en tableaux, l'histoire des droits politiques féminins depuis un peu plus d'un demi-siècle. On trouvera là les dates et les précisions nécessaires.

La seconde brochure est un manuel, à l'usage des pays où les femmes ont reçu récemment des droits; une série de chapitres sur la valeur de ces droits et la manière de s'en servir pour exercer une influence dans le pays, sur les autorités, sur les méthodes diverses d'éducation civiques féminines rendront grand service aux groupements chargés d'instruire leurs concitoyennes.

1 Les droits politiques de la femme.

Education politique des femmes.

2 Commandes à la Section des ventes de l'Organisation des Nations Unies, Genève.

Lutte contre les déficits

Le groupe des «Marthas» finlandaises qui ont fait un voyage d'études dans notre pays, nous ont aussi enseigné bien des choses et donné plus d'une information utile à retenir. Ainsi, leur société qui représente environ 70.000 membres, a un budget central équivalent à deux millions de francs suisses, à peu près. Comment recueillent-elles cette somme importante qui sauverait notre Alliance des déficits? — Par la vente du costume officiel, d'abord, et par les entreprises toujours variées des sections locales: expositions, concerts, soirées récréatives, cours, ventes, etc. N'y aurait-il pas là des idées à recueillir?

DE-CI, DE-LA

Dans les cent douze bourgs d'Ecosse, on compte six femmes trésorières officielles, qui ont la responsabilité des deniers publics.

La Commission des Droits de l'Homme a siégé en avril et mai de cette année à New-York.

Mme Saccasyn - della Santa a été élue présidente de la Société royale belge d'anthropologie et de préhistoire.

Chacun sait que le Congo belge est toujours à l'avant-garde pour procurer aux populations indigènes la meilleure instruction et le plus de bien-être possible. A Elisabethville, capitale du Katanga, la directrice du Foyer social, Mlle Andrée Barbier, vient de publier un remarquable petit recueil d'économie domestique.

CANTON DE VAUD

RESTAURANTS - TEA-ROOM
LE CARILLON
Place Chauderon - LAUSANNE
Ses repas pour toutes les bourses

Art Rustique Suisse

Avenue du Théâtre 1
Dentelles et nappes de Gruyère - Tissages - Poteries - Bois sculptés - Blouses bernoises - Pailles tessinoises - Cuivres
Grand choix de foulards
(En exclusivité) Foulard - plan de Lausanne, Hélène CUÉNOUD, vis-à-vis du Théâtre - LAUSANNE

Pour la première fois, depuis sa création, en France, en 1800, des femmes entreront au Conseil d'Etat. Mlle Louise Tryal et Jacqueline Griffon, à peine âgées de 25 ans, sorties de l'Ecole d'administration, avaient le choix entre l'Inspection des Finances, la Cour des Comptes ou le Conseil d'Etat. C'est à ce dernier qu'elles ont été élues.

L'American Women's Club de Bruxelles a offert une bourse à une étudiante belge désireuse de faire un séjour d'études aux Etats-Unis, celle-ci a été décernée à Mlle Lamote, kinésithérapeute.

Pour la première fois dans ce pays, treize femmes ont été l'objet d'une distinction recherchée, elles ont reçu le «Ridder af Dannebrog» (Chevalier du Drapeau danois).

La section des Femmes universitaires de Johannesburg, dans le Sud de l'Afrique, a pourvu aux frais d'études d'une jeune Bantoue. Les débuts de cette élève furent difficiles, mais maintenant elle réussit parfaitement et l'on espère qu'une fois sa formation complète, elle pourra s'occuper utilement de l'organisation des loisirs et recherches, parmi les populations non-blanches du Sud-africain.

Le Conseil national des femmes britanniques a envoyé à ses membres la liste des sujets qui doivent figurer à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale. Les membres doivent indiquer l'ordre dans lequel ils voudraient que ces sujets soient traités. L'ordre du jour adopté se conformera au vœu du plus grand nombre. N'est-ce pas là un pas encore vers la pratique démocratique la plus large?

Séances et congrès

Mercredi 18 juin

GENÈVE: Ecole Sociale, 3, route de Malagnou, à 20 h. 30 — Soirée musicale, au profit de la Chaine des mères, sous la direction de M. P. Salzmann — Entrée libre.

7 au 18 juillet

GENÈVE: Palais Wilson, ouverture lundi 7 à 11 heures. Ouverture de la XVme Conférence de l'Instruction publique, organisée par l'UNESCO et le BUREAU INTERNATIONAL D'EDUCATION. Ordre du jour: Accès des femmes à l'éducation — L'enseignement des sciences naturelles dans les écoles secondaires — Rapports succincts des Ministères de l'Instruction publique sur le mouvement éducatif en 1951-52.

Lundi 18 et mardi 19 août

COPENHAGUE: Palais de Christianborg, VIII^{me} congrès international de l'Open Door International, pour l'émancipation économique de la travailleuse — Droit d'inscription des déléguées 15 couronnes danoises; droit d'inscription des visiteurs, 10 couronnes danoises. Adresser (jusqu'au 10 août) toute la correspondance se rapportant au congrès, à Adèle Haavel, rue Américaine 16, Bruxelles. Sur le thème: Ouvrons toutes les portes aux femmes, étude des questions de formation professionnelle, d'admission et de promotion aux fonctions, de restrictions au travail féminin de la célibataire ou de la femme mariée, de salaire égal, etc.

14 au 18 septembre

NAPLES: Palais Royal — Congrès de l'Alliance internationale, droits égaux, responsabilités égales. Etude du travail prévu pour les années 1952-55 — Rencontres amicales, réceptions, excursions.

IMPR. NATIONALE - Rue A.-Vincent 10, Genève